



DOC'UP Immo, la solution d'externalisation du courrier pensée pour les syndics

DOC'UP Immo est une solution digitale permettant d'envoyer des courriers simples ou recommandés, papiers ou électroniques en quelques clics depuis un ordinateur.

La solution DOC'UP Immo a été pensée spécialement pour les professionnels de l'immobilier et s'adapte ainsi parfaitement aux contraintes du secteur.

Les équipes DOC'UP seront au salon SOLUCOP les 1^{er} et 2 décembre afin de vous présenter leur solution dédiée aux professionnels de l'immobilier.

L'offre de dématérialisation proposée par DOC'UP entre dans le cadre de la loi ALUR visant à faciliter la mise en œuvre de la dématérialisation des convocations et procès-verbaux d'assemblée générale. Elle répond ainsi totalement aux besoins des syndics.

Notre solution a pris en compte les nombreuses évolutions légales du secteur en proposant l'envoi de Lettre Recommandée Electronique mais également l'avis électronique.

Désormais, les copropriétaires peuvent recevoir l'intégralité des courriers envoyés par leur syndic de manière électronique.

Convocations d'AG, appels de fonds, procès-verbaux d'AG, avis d'échéance, quittances, vous pouvez tout envoyer, en quelques clics seulement, grâce à une même interface.

De plus, DOC'UP vous garantit un gain de temps sur l'intégration comptable grâce à la refacturation des frais postaux à la copropriété (conforme à la loi ALUR).

C'est sans engagement de durée ni de volume, plus économique, plus écologique, plus rapide (dépôt en poste des convocations le jour même) et plus sécurisé que des envois postaux classiques !

Pour toute demande de démo ou de renseignements : contact@doc-up.fr

www.doc-up.fr

Retrouvez-nous les 1^{er} & 2 décembre 2022 au Palais Nikaia
sur le stand n° E13 du salon SOLUCOP